



**Label « Accueil Motards »  
La Champagne à Moto & Les Ardennes à Moto**

**Charte de qualité hébergeurs**

Nom de l'Etablissement .....

M, Mme .....

Adresse .....

.....

Tel ..... Fax .....

E-mail .....

Site web .....

**Services obligatoires à proposer à la clientèle motarde :**

L'établissement dispose :

- d'un garage ou d'un local fermé pouvant accueillir au minimum 4 motos pour les hôtels et chambres d'hôtes, et 10 motos pour les gîtes de groupe et les centres de vacances,
- d'un local fermé, chauffé et ventilé pour permettre le séchage des gants, bottes et vêtements (buanderie, mise à disposition de cintres ...),
- du matériel minimum pour les petites réparations et l'entretien de l'équipement du motard et de sa moto (chiffon pour visière, éponge, produit de nettoyage).

L'hébergeur s'engage à mettre à disposition :

- un kit de boissons chaudes (café soluble, thé, tisane, sucre ...) ou à offrir une boisson en guise de geste d'accueil,
- les informations touristiques et de service utiles à leur séjour dans la région : liste des réparateurs motos et concessionnaire du secteur, informations sur les points de ravitaillement de carburant et de lavage.

L'hébergeur s'engage à :

- afficher la charte dans l'établissement,
- apposer la signalétique extérieure spécifique à cette thématique,
- assurer une ouverture au minimum 5 jours par semaine du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Pour les gîtes de groupe et centres de vacances, l'hébergeur s'engage à :

- à fournir la literie complète ainsi que les linges de toilette (indiquer s'il y a un supplément),
- et à assurer le petit-déjeuner.

**Services optionnels proposés à la clientèle motarde :**

- L'hébergeur propose un panier repas (à définir entre le client et l'hébergeur et à commander la veille) :  
oui  / non
- L'hébergeur met à disposition des cartes routières (à consulter sur place) :  
oui  / non
- L'hébergeur met à disposition des suggestions d'itinéraires touristiques pour des randonnées à motos : oui  / non
- L'hébergeur met à disposition des revues spécialisées à consulter sur place :  
oui  / non
- L'hébergeur offre la possibilité de réserver la nuit suivante chez un autre prestataire : oui  / non

**Engagements :**

L'hébergeur s'engage à respecter l'intégralité des services obligatoires et les services optionnels proposés contenus dans cette charte. Il s'engage également à se soumettre aux éventuels contrôles du respect des différents critères de la part du CRT ou du CDT.

Le CRT Champagne-Ardenne et le CDT s'engagent à mettre en avant l'hébergeur dans les opérations de promotion liées à la filière tourisme à moto.

Cette charte est signée pour une durée de trois ans renouvelable.

L'hébergeur peut y mettre fin à tout moment ou modifier certains critères optionnels en envoyant un courrier au CRT Champagne-Ardenne.

En cas de changement de propriétaire ou de gérant, une nouvelle charte est nécessaire.

Fait à .....

Le .....

**Signatures :**

L'hébergeur,

Le CRT Champagne-Ardenne,

Le CDT,